

Paroisse Notre-Dame entre Luberon et Durance

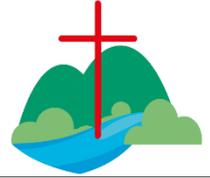
Cadenet, Cucuron, Lauris, Vaugines, Cabrières d'Aigues, Lourmarin, Mérindol, Puget-sur-Durance et Puyvert

Les pharisiens pris à leur piège

Le Décalogue dispose « Tu ne commettras point d'adultère » et le Lévitique dispensant les préceptes moraux issus de la loi de Moïse prévoyait la lapidation pour la femme coupable, la première pierre devant être lancée par le témoin de cette situation. Alors que Jésus enseigne au peuple assis dans le Temple, des pharisiens traînent une femme apeurée qu'ils placent au milieu. « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère » lancent-ils. Les faits étant établis, cette femme adultère doit être, selon la loi, lapidée, telle était la conclusion implacable du syllogisme judiciaire. Et pour mettre plus encore Jésus à l'épreuve, les pharisiens ajoutent : « Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? ». Jésus se trouve pris au piège, soit il est indulgent et viole la loi, soit il la condamne et sa miséricorde apparaît alors illusoire...

La miséricorde pour seule réponse

Jésus ne répond pas et oppose le silence. Il se baisse même et trace sur le sol des lettres qui nous sont restées muettes, même si saint Jérôme pense qu'il s'agit là de la liste des nombreux péchés des pharisiens. Mais on le pousse à répondre et Jésus lance alors abruptement : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre », un célèbre adage parvenu jusqu'à nous, bien au-delà de la religion. Plus forte que le jet d'une pierre, cette parole fracasse la bien-pensance et l'hypocrisie des pharisiens. Ces derniers confondus par ce geste d'amour et de pardon que Jésus offre en alternative à la rigueur de la loi, disparaissent, piteux et penauds... l'Évangile de Jean rapporte que seuls Jésus et la femme demeurèrent, « la misère et la miséricorde » dira encore saint Augustin. Jésus interroge alors la femme pour savoir si la foule l'a condamnée, car il sait bien qu'aucun des pharisiens n'est irréprochable, ce pour quoi il leur refusait le droit de punir cette pécheresse. Mais, si Jésus ne la condamne pas, il ne relativise pas, pour autant, sa faute et lui enjoint de mener désormais une vie sans péchés, témoignant une fois de plus de sa grande miséricorde. Saint Paul dans sa lettre aux Galates le rappellera, soulignant combien il est possible d'être sauvé par la grâce de la foi plutôt que par la stricte observance de la loi.



**Du 7 au 20 avril
2025**

Feuille n° 527



**Jean-Luc
CHAUVET
Curé**

perechauvetjeanluc@gmail.com



**Pierre-Louis FACQ
Vicaire**



**Sœurs de Saint-
Augustin du Bénin**

Sr Hermine
Sr Chantal-Elise
Sr Colette
09 83 44 79 01



**Presbytère
de Cadenet**

46, Cours Voltaire
84160 CADENET
04 90 68 06 79

07 65 66 99 59

cadenet.paroisse@gmail.com

www.cadenet.paroisse84.fr

Une miséricorde bien comprise...

De ce récit, il ne faut cependant pas faire de Jésus un anarchiste cherchant à abattre toutes les règles de son temps. Bien au contraire, et à plusieurs reprises, n'avait-il pas rappelé : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé ». De même, Jésus n'avait-il pas condamné sévèrement l'adultère y compris celui d'un homme, même de par sa seule pensée. Jésus n'entend pas à l'égard de l'adultère violer la loi, mais à ceux qui veulent juger, il leur rappelle « que celui qui n'a pas péché, lance la première pierre... ».

Extrait du site Alétéia.

QUELQUES DATES ET INFOS EN VRAC

- ❖ **Samedi 5 avril, 9h30**, patronage, préparation au baptême.
- ❖ **Samedi 5 avril, Lourmarin**, messe avec le 3^{ème} scrutin des catéchumènes.
- ❖ **Lundi 7 avril, presbytère**, répétition de chants de la Semaine sainte.
- ❖ **Du lundi 7 au vendredi 11 avril**, 6 jeunes de notre paroisse accompagnés de Pascale et de P. Pierre-Louis se rendront au pèlerinage diocésain des jeunes à Lourdes.
- ❖ **Vendredi 11 avril, 6^{ème} veillée** de prière de Carême, avec possibilité de **recevoir le sacrement de la réconciliation**, à Lauris.
- ❖ **Samedi 12 avril, patronage, 15h00**, rencontre des catéchumènes
- ❖ **Du dimanche 13 au soir, au mercredi 16 avril au soir**, P. Jean-Luc sera absent car il se rendra à Carpentras pour participer à la formation de 40 jeunes au BAFA dans le cadre des scouts et guides de France.
- ❖ **Lundi 14 avril, 18h30**, cathédrale de Cavaillon, messe chrismale, présidée par Mgr Fonlupt.

CARNET PAROISSIAL

FUNERAILLES :

CADENET, le 25 mars, Monique ALLIOT, 82 ans

CADENET, le 29 mars, Raymond GUEIT, 104 ans

LAURIS, le 2 avril, Jean-Luc PARISI, 66 ans.

BAPTEMES :

CADENET, le 6 avril, Alma DEJASSE

PUGET, le 12 avril, Charlotte FRADIN

CADENET, le 19 avril, pendant la Vigile pascale : Vladimir LAURENT, Jeanne FLYPO, Valentine REGNIER, Alicia BOUDEMIA,

CUCURON, le 20 avril, pendant la messe de Pâques : Emma BOYER

CADENET, le 20 avril, pendant la messe de Pâques : Lalie HERSFLED, Léna MOUNIER, Paul-Marceau LAGARDE, Raphael CROSS POLO.

CADENET, le 20 avril, après la messe, Mattéo GIANNI.

VENDREDI SAINT OECUMENIQUE AU TEMPLE DE PUGET

Dans notre paroisse, l'habitude est prise, à l'occasion du Vendredi Saint, d'avoir une célébration œcuménique avec la communauté de l'église réformée de France de Cavaillon – Luberon. Cette année, c'est au tour de la communauté protestante de nous accueillir. Notons d'ores et déjà dans nos agendas, que **nous sommes attendus au temple de Puget, le vendredi 18 avril, à 18h30**. Cette célébration reprendra les textes bibliques du Vendredi Saint. Soyons-y nombreux.

Recevoir le sacrement de réconciliation à l'approche de Pâques

- Mercredi 9/04, 10h00, à Lauris
- Jeudi 10/04, 17h30, à Cadenet
- Vendredi 11/04, 10h00, à Cadenet
- Vendredi 11/04, 18h30, à Lauris
- Samedi 12/04, à 9h30, à Cadenet
- Mercredi 16/04, 10h00, à Lauris
- Jeudi 17h04, 19h45, à Cucuron
- Vendredi 18/04, 9h30, à Cadenet
- Samedi 19/04, 10h00, à Cucuron
- Samedi 19/04, à 11h00, à Cadenet.

Si ces horaires ne suffisent pas, prenez RDV auprès des prêtres en appelant le 07 65 66 99 59.

MESSES DES RAMEAUX :

Samedi 12 avril à 18h30 :

Mérindol et Cabrières d'Aigues

Dimanche :

Dimanche 13 avril, 9h30 à Cucuron

Dimanche 13 avril, 11h00, à Cadenet

Dimanche 13 avril, 18h00, à Lauris.



Hosanna

JEUDE SAINT :

MESSE DE LA CÈNE

Jeudi 17 avril, 18h30 à Cucuron

VENDREDI SAINT A LAURIS

17H30 : CHEMIN DE CROIX

18H30 : OFFICE DE LA CROIX.

VIGILE PASCALE : 21H00 À CADENET

DIMANCHE 20 AVRIL, PÂQUES :

9h30 : Puget et Cucuron

11h00 : Lauris et Cadenet

OFFICES DU 7 AU 20 AVRIL 2025

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Office</i>
Lundi 7	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes et messe</i>
Mardi 8	18h00	<i>Lauris</i>	<i>Vêpres et messe</i>
Mercredi 9	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes</i>
	10h30	<i>Lauris</i>	<i>Chapelet et messe</i>
Jeudi 10	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes</i>
	17h30	<i>Cadenet</i>	<i>Adoration Eucharistique et messe</i>
Vendredi 11	15h00	<i>Lauris</i>	<i>Chemin de Croix.</i>
	15h30	<i>Amandines</i>	<i>Messe</i>
Samedi 12	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes et messe</i>
	18h30	<i>Cabrières</i>	<i>Messe anticipée</i>
	18h30	<i>Mérindol</i>	<i>Messe anticipée</i>
Dimanche 13 Rameaux	9h30	<i>Cucuron</i>	<i>Messe</i>
	11h00	<i>Cadenet</i>	<i>Messe</i>
	17h30	<i>Lauris</i>	<i>Chapelet et messe</i>
Lundi 14 <i>Lundi Saint</i>	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes et messe</i>
Mardi 15 <i>Mardi Saint</i>	18h00	<i>Lauris</i>	<i>Vêpres et messe</i>
Mercredi 16 <i>Mercredi Saint</i>	8h40	<i>Cadenet</i>	<i>Laudes</i>
	10h30	<i>Lauris</i>	<i>Chapelet et messe</i>
Jeudi 17 <i>Jeudi Saint</i>	18h30	<i>Cucuron</i>	<i>Messe de la Cène, et reposoir jusqu'à minuit.</i>
Vendredi 18 <i>Vendredi Saint</i>	9h00	<i>Cadenet</i>	<i>Office des Ténèbres.</i>
	17h30	<i>Lauris</i>	<i>Chemin de Croix</i>
	18h30	<i>Lauris</i>	<i>Office de la Croix</i>
	18h30	<i>Temple de Puget</i>	<i>Office œcuménique.</i>
Samedi 19 <i>Samedi Saint</i>	9h00	<i>Cadenet</i>	<i>Office des Ténèbres</i>
	21h00	<i>Cadenet</i>	<i>Vigile pascale</i>
Dimanche 20 Pâques	9h30	<i>Cucuron</i> et <i>Puget</i>	<i>Messe</i>
	11h00	<i>Cadenet</i> et <i>Lauris</i>	<i>Messe</i>